

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 51 (1906)
Heft: 6

Artikel: Le général Jomini
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-338466>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

1^{re} Année

N° 6

Juin 1906

LE GÉNÉRAL JOMINI¹

La ville natale de Jomini, aidée des admirateurs de l'illustre écrivain militaire, a décidé d'ériger un monument à la mémoire du général. L'inauguration a été fixée au 1^{er} juillet 1906. Il s'agit d'un buste dont nous reproduisons en tête de ces lignes la photographie. Il est dû au ciseau du sculpteur Raphaël Lugeon².

Nous croyons bien faire, à cette occasion, de rappeler les principales dates de la vie de Jomini, dont les œuvres honorent si grandement son canton et la Suisse.

Nous renvoyons ceux de nos lecteurs qui désirent en savoir davantage à l'ouvrage du colonel F. Lecomte : *Jomini, sa vie et ses écrits*³.

Le général baron Antoine-Henri Jomini est né à Payerne, dans le canton de Vaud, le 6 mars 1779. Son père remplissait les fonc-

¹ Les exigences de l'actualité — la prochaine inauguration du monument Jomini — nous obligent d'interrompre, pour publier ces quelques notes biographiques, les articles du major Lecomte sur Jomini et Clausewitz (Réd.).

² M. Raphaël Lugeon, sculpteur, de Chevilly, canton de Vaud, est né à Passy, en France, en 1862. Il fréquenta l'École des Arts décoratifs, à Paris, avec les statuaires Milliet et Gauthier comme professeurs, puis l'école du Louvre et enfin divers ateliers parisiens. Il eut ainsi l'occasion de collaborer à la décoration de l'Hôtel-de-Ville, du Sacré-Cœur, etc. Attaché aux travaux de restauration de la cathédrale de Lausanne et spécialement du grand portail qu'il a refait en entier, il s'établit définitivement à Lausanne en 1889 et fut nommé professeur de modelage et de dessin à l'École industrielle.

Lugeon est l'auteur du buste de M. de Rumine placé dans l'Edifice de Rumine, à Lausanne, et du médaillon de Sainte-Beuve qui figure dans la cour de l'Université de cette ville.

Le buste de Jomini est admirable de vérité et de sentiment.

³ Un volume in-8^o. Lausanne 1888. 3^{me} édition. B. Benda, éditeur.

Lire également l'étude de Sainte-Beuve : *Le général Jomini*. Paris 1869. Michel Levy frères, éditeurs.

Le présent article étant un résumé de ces deux ouvrages dont certains passages sont textuellement reproduits, nous y renvoyons le lecteur une fois pour toutes.

(Réd.)

tions de syndic de la ville. La famille Jomini, originaire d'Italie, était établie depuis plusieurs siècles dans le pays.

Le jeune Jomini reçut une éducation assez mouvementée. A l'âge de 8 ans, il est envoyé en pension à Orbe; puis il rentre à Payerne, pour de là, âgé de 12 ans, être envoyé de nouveau en pension à Aarau où il apprendra l'allemand et recevra les rudiments d'une instruction commerciale. A 16 ans, il entre comme apprenti dans une banque de Bâle mais n'y reste que peu de temps. Sur la recommandation d'un commerçant de Nyon, il est agréé dans une maison de banque à Paris, avec un traitement de 3000 francs, qui lui est doublé dès l'année suivante. A 18 ans, en association avec un nommé Rochat de la vallée de Joux, il s'établit à son compte en qualité d'agent de change.

C'était au moment des grandes victoires de Bonaparte en Italie, et Jomini, à la lecture de ces récits de guerre, sent se réveiller en lui les goûts militaires que les circonstances ne lui avaient pas permis de cultiver plus tôt selon ses désirs.

Un chef de bataillon suisse, Keller, qui avait acquis quelque renom dans l'affaire contre les Anglais à Ostende, ayant été appelé au poste de ministre de la guerre helvétique, Jomini s'offre comme aide de camp et est agréé. Cependant Keller n'entra pas en fonctions. Il fut remplacé par un ex-officier aux gardes suisses fribourgeois, M. Repond. Ce dernier admit à son tour Jomini sous ses ordres et le fit nommer chef du secrétariat de la guerre, avec le grade de capitaine, par brevet du 17 juin 1799. Moins d'un an après, le 26 avril 1800, le jeune secrétaire est promu chef de bataillon.

Du passage de Jomini au ministère de la guerre helvétique date le premier essai d'une armée suisse unifiée. Jomini rédigea un projet de règlement de manœuvres commun à toute la Suisse et fit admettre un uniforme commun.

Mais cette activité militaire du jeune Vaudois ne fut qu'un intermède. Les temps étaient troublés. La réaction de 1801, après la paix de Lunéville, l'obligea à quitter sa charge. Il retourne à Paris et reprend des opérations commerciales, en attendant que les circonstances le servent à nouveau. Il y aide, du reste, en commençant à écrire son *Traité des grandes opérations militaires*.

Après plusieurs vaines tentatives d'engagement auprès de divers officiers généraux, il finit par être agréé aide de camp

volontaire par le maréchal Ney qui l'emmène au camp de Boulogne et le conserve dans son état-major lorsque commencent les opérations de la campagne de 1805.

Dès les débuts des opérations, Jomini se fit apprécier par son chef qui, devant Ulm, désirant régulariser la situation de son aide de camp volontaire, écrivit à l'Empereur : « Je supplie V. M. de vouloir bien faire employer près de moi en qualité d'aide de camp M. Jomini, chef de bataillon des troupes helvétiques. Cet officier, recommandable par l'étendue de ses connaissances et de son zèle, peut être employé très utilement dans les armées de V. M. Je le crois susceptible de devenir un officier très distingué. »

Il fallut deux recharges et la lecture par l'Empereur d'un chapitre du *Traité* pour faire aboutir cette demande. Le 27 décembre 1805, Jomini est nommé *adjudant-commandant*, grade assimilé dans les états-majors à celui de colonel, et premier aide de camp du maréchal Ney.

La lecture du *Traité* par l'Empereur allait du reste avoir une autre conséquence pour Jomini, celle de le faire attacher à la maison militaire de l'Empereur pendant la campagne de 1806. « Nous allons avoir à batailler avec les Prussiens, lui dit Napoléon. Je vous ai appelé près de moi parce que vous avez écrit les campagnes de Frédéric-le-Grand, que vous connaissez son armée et que vous avez bien étudié le théâtre de la guerre. Vous pourrez me seconder par de bons renseignements. »

Et ce n'est pas seulement pour de bons renseignements et pour la campagne de 1806 qu'il utilise les services de Jomini. Le soir d'Eylau, alors que l'incertitude est grande encore sur les résultats de la journée, il l'appellera dans une conférence en tête à tête, pour le charger, dans une opération décisive, d'une mission de confiance auprès du général Grouchy. « Vous resterez avec Grouchy pour le diriger selon mes intentions. On vous accréditera auprès de lui à cet effet ; vous n'aurez point d'autre ordre. »

C'est à la fin de cette campagne de 1807 que Jomini reçut la Croix de la Légion d'honneur.

L'année suivante, un nouveau changement survient dans les états de service de Jomini. Sur la demande expresse du maréchal Ney, très désireux de revoir à son quartier son utile adjudant-commandant, l'Empereur consent à le relever de sa

mission et le nomme chef d'état-major du 6^e corps d'armée.

Jomini fait en cette qualité la campagne d'Espagne. Mais au bout d'une année environ, une intrigue, dont les fils n'ont jamais été exactement démêlés, le dessert auprès de son chef qui demande son remplacement. Le colonel Jomini est mis à la disposition du maréchal-général Berthier qui l'avise qu'il ait à prendre les ordres de son adjudant le colonel Bailly de Monthion.

On peut se figurer le coup qui frappa notre jeune colonel, écrit son biographe, le colonel Lecomte ; c'était une rude épreuve, mais, pour en juger toute l'étendue, il faut savoir que ce grand état-major de Berthier était un véritable Capharnaüm, où l'on engouffrait les officiers les moins capables, attendant, sous les ordres du colonel Bailly de Monthion, ces tristes emplois de commandant d'une station d'étape, d'escortes de prisonniers, d'adjudant de place, etc., bons pour des invalides ou des incapables. C'était, après avoir été chef d'état-major de ce brave 6^e corps, illustré dans de grandes campagnes ; après avoir été attaché au cabinet de l'Empereur, pendant les grandes affaires d'Iena et d'Eylau ; c'était après avoir occupé deux fois la fonction la plus élevée de son grade, tomber dans la plus basse et la plus infime.

Berthier éprouvait d'ailleurs à l'égard de Jomini des sentiments d'hostilité auxquels à quelques reprises déjà il avait donné libre cours. Malgré ses efforts, Jomini ne put faire revenir son chef de ses préventions. Excédé de vexations, il résolut de donner sa démission. En 1807, déjà, le prince Wolkonski et M. de Nesselrode avaient fait des démarches auprès de lui pour l'engager à entrer au service de Russie. Le général Czernicheff, aide de camp de l'empereur Alexandre les renouvela à cette époque. Jomini rentré en Suisse, en congé, envoie de là sa démission et fit informer l'empereur Alexandre, qu'il était prêt à accepter le poste qu'on lui offrait. En attendant son brevet et son passeport, il se rendit à Munich pour remercier le roi de Bavière de la Croix de commandeur de l'ordre militaire que ce dernier lui avait décernée.

Cependant les pièces attendues tardaient à venir, et de même l'acceptation de la démission par Napoléon. Celui-ci, en effet, ne l'accepta pas et, en 1811, Jomini se retrouve au service de France avec le grade de général de brigade et la mission, qui lui est donnée par l'empereur lui-même, d'écrire les campagnes d'Italie de 1796 et 1800.

Mais l'hostilité de Berthier le poursuit. Il ne peut obtenir communication des documents des archives ; et sur ces entre-

faites, un incident se produit que le colonel Lecomte raconte en ces termes :

Au commencement de 1811, à l'une des réceptions du dimanche, l'Empereur demanda à Jomini si la relation qu'il avait désirée avançait. Celui-ci lui répondit que *non*, attendu le manque de renseignements. L'Empereur lui ordonna de venir lui parler le lendemain, après son petit lever, à neuf heures; ce fut pour lui un jour mémorable, comme on va le voir.

Il arrive à l'heure précise et il trouve le comte de Lobau, aide-de-camp de service, qui lui annonce qu'il peut s'en aller, parce que l'Empereur avait passé la nuit près de l'Impératrice prise du mal d'enfant et qu'il vient de se coucher. Mais le général était en grande tenue; il ne lui coûtait rien d'attendre et il attendit.

Au bout d'une demi-heure, le mamelouk Roustan sort tout à coup de l'appartement de Marie-Louise, en s'écriant: «C'est un prince, c'est un garçon,» et il courait en porter la nouvelle à Napoléon, qui ne la reçut ainsi qu'après Jomini. Le comte de Lobau fit, à la croisée, le signal convenu, et cent un coups de canon, tirés aux Invalides, apprenaient à la France que Napoléon avait un successeur.

Sachant que tous les grands corps de l'Etat allaient affluer aux Tuileries, avec leurs belles harangues d'usage, il pensa que l'Empereur ne songeait guère à le recevoir et, sur l'avis du comte de Lobau, il s'en fut chez lui se débarrasser du harnais et courut ensuite au café Tortoni pour déjeuner. A peine était-il parti que le fourrier du palais arriva chez lui, disant que l'Empereur l'attendait; mais que si Jomini ne rentrait pas de suite, il devait venir le lendemain à la même heure.

Jomini fut exact, comme on pense. A son entrée, l'Empereur lui demanda: «Pourquoi n'êtes-vous pas resté hier?»

— «Mais, Sire, j'ai pensé que Votre Majesté aurait bien d'autres choses à faire que de s'occuper de moi en pareille circonstance.»

— «*Cela n'est pas logique*, répliqua Sa Majesté. *Si l'Impératrice avait continué à souffrir, c'est autre chose; mais une fois qu'elle était délivrée, je n'avais rien de mieux à faire qu'à la laisser reposer et à m'occuper de mes affaires.* Enfin, vous voilà; causons de votre travail; Qu'avez-vous fait à Berthier? Il vous en veut terriblement.»

«Sire, je suis heureux que Votre Majesté en soit instruite; elle pourra au moins être en garde contre cette malveillance. Je n'ai eu que trois occasions d'être en rapport avec le Prince: à Lintz, en 1805, pour une boutade sans importance; à Fontainebleau, en 1807, pour le brevet de sous-chef d'état-major; et, enfin, l'année dernière (1810). J'avoue même que pour changer ses dispositions malveillantes, je lui avais demandé de servir sous ses ordres en sa qualité de colonel-général des Suisses; je lui demandais le commandement de l'une des brigades que l'on allait organiser. Enfin, je fis faire exprès une seconde édition de mon *Traité des grandes opérations* en lui offrant la dédicace, qu'il n'accepta qu'avec de maussades restrictions. — Je veux bien, dit-il entre autres, que vous mettiez: *Dédié au Prince de Neu-châtel*, mais rien de plus; point d'épître dédicatoire.»

L'Empereur reprit: — «Il est bien dégoûté; vous auriez mieux fait de me

» la dédier à moi: je l'aurais bien acceptée. » — Jomini représenta à Sa Majesté que s'il n'avait pas pris cette liberté, c'était parce qu'il mettait ses opérations en parallèle avec celles de Frédéric-le-Grand et qu'on l'accuserait de flatterie.

— « Oui, vous avez raison, reprit-il ; cela valait mieux. »

A la suite de cette conversation, on promit à Jomini les renseignements désirés; mais il ne les reçut jamais; il n'obtint que des calques de champs de bataille. Il apprit plus tard que le prince Berthier faisait rédiger au bureau de la guerre ces mêmes campagnes et ne voulait pas qu'il pût les écrire, de son côté, sur les mêmes documents.

La situation de Jomini était délicate. Il était doté d'un brevet russe de général-major et remplissait un emploi français. Tant que l'accord durait entre Alexandre et Napoléon, les inconvénients de cette double qualité ne se faisaient pas sentir; mais quand la guerre de 1812 éclata, Jomini estima devoir se tenir sur la réserve et obtint une fonction dans les services de l'arrière ; il fut d'abord gouverneur de la province de Vilna puis transféré au gouvernement de Smolensk, poste dans lequel il prit l'initiative de mesures qui furent grandement utiles à l'Empereur, en vue du passage de la Bérésina. Il fut à cette époque à deux doigts de la mort et ne dut qu'à sa forte constitution de relever de la fièvre et des fatigues dont il souffrit. Il ne put rejoindre l'armée, convalescent, que le jour de la bataille de Lutzen.

Grandi par sa belle conduite pendant la retraite de Russie, le maréchal Ney avait reçu le commandement de ce que l'on appellerait aujourd'hui un « groupe d'armée » de trois corps, soit 80 000 hommes. L'Empereur nomma Jomini chef d'état-major de ce groupe.

Le général allait rendre en cette qualité de nouveaux et importants services. C'est en partie grâce à lui que Ney se trouva sur le champ de bataille de Bautzen, et si le maréchal ne tomba pas dans le dos des Russes, c'est qu'à ce moment il ne crut pas devoir suivre les conseils de son chef d'état-major.

Quoi qu'il en soit, c'était une victoire et le maréchal Ney à qui en revenait principalement l'honneur s'empressa d'en reporter une partie sur Jomini qui l'avait si bien servi. En tête des 640 propositions d'avancement qu'il fit pour des officiers de son corps d'armée, il inscrivit le nom de son chef d'état-major pour le grade de général de division.

C'est alors que l'éternel ennemi de Jomini, Berthier, montra

combien profonde était sa haine. Sous prétexte qu'un état de situation de quinzaine ne lui était pas parvenu à la date fixe, non seulement il raye Jomini du tableau de l'avancement, mais il lui inflige des arrêts, le fait mettre à l'ordre de l'armée comme remplissant mal ses fonctions.

C'en était plus que n'en pouvait supporter un caractère délicat et, dans le cas particulier, à juste titre susceptible. « Je supporterai toutes les injustices dont j'ai à me plaindre, écrit-il à un ami, renouvelant un mot du connétable de Bourbon, mais je ne descendrai jamais jusqu'à supporter l'injure et l'humiliation. »

La mesure est comblée, écrit-il encore (13 août 1813); le courrier vient d'arriver avec toutes les promotions, il n'y en a pas moins de 600 pour notre corps d'armée. Tous ont reçu des signes de satisfaction et de gloire. Celui seul qui au dire du maréchal lui-même avait le plus contribué à la victoire, est récompensé par les arrêts!... Une fièvre brûlante me consume. Demain, hélas! j'aurai abandonné ces drapeaux ingrats où j'ai trouvé de pareilles humiliations et qui ne sont pas ceux de ma patrie!...

Je n'ai pas besoin de vous dire où je vais. Le souverain généreux qui m'a donné asile en 1810 doit disposer dès aujourd'hui de la dernière goutte de mon sang...

L'empereur Alexandre fit à Jomini, désigné comme aide de camp, un accueil plein d'affabilité, et Jomini lui-même put croire qu'il allait remplir à l'état-major des alliés un rôle digne de ses connaissances stratégiques. Il y rendit de grands services, en effet, mais la désunion régnait entre les généraux. Ceux-ci voyaient du reste avec déplaisir la présence d'un officier dont la réputation leur portait ombrage. La première fois qu'il se présenta à l'état-major de Schwarzenberg, il fut mal reçu. Langenau, un émigré saxon, avait dit au chef d'état-major Radetzky, à la nouvelle de l'arrivée de Jomini : « Il faut enterrer ce Jomini ; sinon on lui attribuera tout ce que nous ferons de bien » et on prit à tâche de le dégoûter.

Pendant longtemps, les écrivains français ont reproché à Jomini ce qu'ils ont appelé sa trahison. Ils le jugent mal, ou plutôt ils le jugent trop à leur point de vue de Français. Moreau était arrivé à l'état-major des alliés presque à la même époque, et ces écrivains ne font aucune différence entre l'acte des deux hommes. Jomini, lui, la faisait cette différence, comme il ressort d'un incident qui se produisit au cours de sa première entrevue avec l'empereur Alexandre. Ce dernier ayant annoncé

à Jomini l'arrivée de Moreau, ajouta qu'il devait considérer cette rencontre comme une sorte de justification de sa propre résolution.

— Sire, répliqua Jomini avec énergie, je ne crois pas avoir besoin de cela, et d'ailleurs ma position n'a rien de commun avec celle de Moreau. Car si j'étais Français je ne me trouverais pas ici.

L'Empereur voyant dans ces paroles un blâme pour Moreau, parut piqué et répondit assez sèchement :

— Général, je vous prie de croire que Moreau a droit à mon estime et à celle de tous les honnêtes gens.

— Sire, j'en suis persuadé, mais le général dénaturalisé par son procès, a des motifs personnels qui peuvent le justifier et qui ne suffiraient pas pour moi si j'étais Français...

Cette qualité d'étranger à la France, Jomini l'avait déjà invoquée en 1810, lorsqu'il avait adressé sa démission à Napoléon. Le ministre de la guerre Clarke, inspiré par l'empereur lui-même, cherchait à le faire revenir de sa décision ; il lui reprochait d'entamer une lutte avec Napoléon — la lutte du pot de terre contre le pot de fer.

— Je serais insensé, en effet, répliqua Jomini, si telle était ma pensée..., mais loin de là ; j'ai eu de pressants motifs de donner ma démission. J'en avais doublement le droit comme étranger... Si j'ai persisté, c'est qu'il est de ces circonstances où un homme de cœur ne peut reculer.

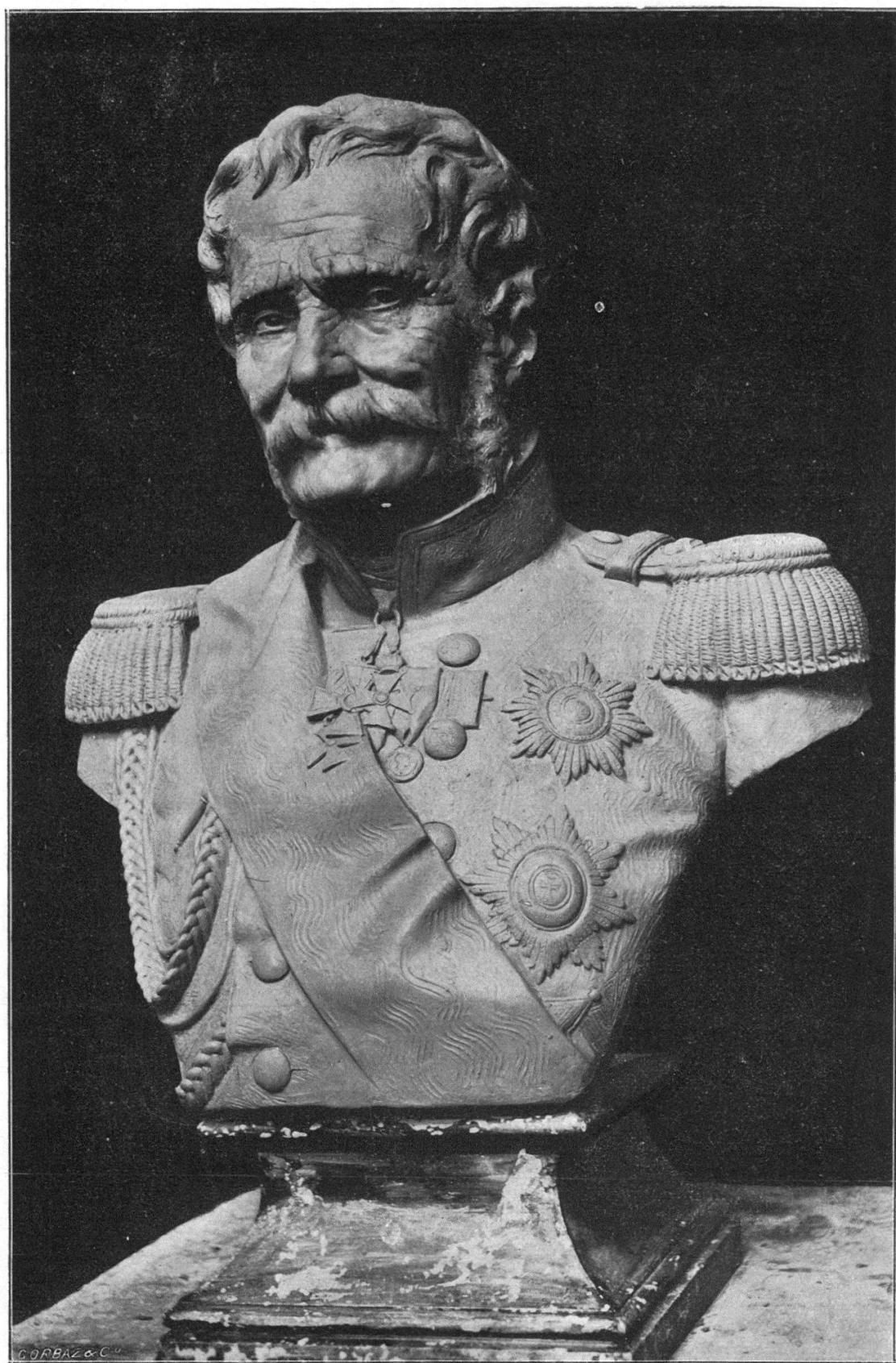
— Mais si l'Empereur ne veut pas vous l'accorder ?

— Un officier français peut la demander ; moi, je l'ai donnée.

Napoléon lui-même, dans les premiers moments, sous l'empire de la colère, assimila le départ de Jomini à l'acte de Moreau : « Il a déserté, écrit-il le 16 août 1813 au prince Cambacerès. Il a déserté à l'ennemi, écrit-il le 18 à Clarke ; il va être jugé, condamné et exécuté par contumace. »

Cette menace ne fut pas suivie d'effet et, plus tard, Napoléon apprécia les circonstances avec plus de justice. Dans ses mémoires autographes écrits à Ste-Hélène, à propos d'un livre (*Histoire de la campagne de Saxe*) qui accusait Jomini d'avoir livré les plans de campagne de Napoléon à l'ennemi, l'empereur écrit :

C'est à tort que l'auteur de ce livre attribue au général Jomini d'avoir porté aux alliés le secret des opérations de la campagne et la situation du corps de



LE GÉNÉRAL JOMINI

Ney. Cet officier ne connaissait pas le plan de l'Empereur ; l'ordre du mouvement général, qui était toujours envoyé à chacun des maréchaux, ne lui avait pas été communiqué, et l'eût-il connu, l'Empereur ne l'accuserait pas du crime qu'on lui impute. Il n'a pas trahi ses drapeaux comme.... Il avait à se plaindre d'une grande injustice ; il a été aveuglé par un sentiment honorable. Il n'était pas Français ; l'amour de la patrie ne l'a pas retenu !!

Il faut du reste se rendre compte de ce qu'était Jomini stratège pour le juger. Sainte-Beuve l'a admirablement compris dans son commentaire de l'attitude de Jomini à Eylau. C'était au moment critique de la bataille. Sainte-Beuve écrit :

Tout était perdu ce jour-là sans la bonne contenance que fit Napoléon pendant trois heures à ce cimetière d'Eylau à la tête de sa Garde, de sa cavalerie et de son artillerie qu'il dirigeait lui-même. A force de sang-froid et de courage, ainsi que par ses bonnes dispositions, il réussit à soutenir le combat avec très peu de forces agissantes et à gagner du temps jusqu'à ce que Davout arrivât. Napoléon l'attendait avec des trépignements d'impatience : enfin, à une heure, il se montra sur les hauteurs de droite, poussant devant lui les brigades détachées de l'ennemi, et venant rétablir les affaires. Napoléon rentra dans la ville. Jomini, dès le matin, n'avait cessé d'observer, de juger, de critiquer : il était là, on l'a dit, dans le plus pur de son élément. Peut-être le savant et le virtuose de guerre se laissa-t-il trop voir, comme lorsqu'il s'échappa à dire à un moment, en apercevant les fautes, les manques d'ensemble et de suite de l'ennemi : « Ah ! si j'étais Benningsen pendant deux heures seulement ! » Caulaincourt, qui entendit ce mot proféré à deux pas de l'Empereur, l'en gronda amicalement. Mais, à quelque temps de là, rentrant avec l'état-major dans la ville, Jomini s'approcha de Caulaincourt : « Ce n'est plus Benningsen que je voudrais être maintenant, dit-il, c'est l'archiduc Charles : que deviendrions-nous s'il débouchait de la Bohème sur l'Oder avec 200 000 hommes ? » Dans le premier cas, Jomini était tacticien ; dans le second, il redevenait stratégiste. Mais le Français, dira-t-on, où était-il ? Hélas ! il faut bien l'avouer, il était absent. La nationalité ici fait complètement défaut ; la cocarde même est oubliée. On n'a devant soi qu'un amateur passionné et un connaisseur, — j'allais dire un dilettante, — épris de son objet. Que voulez-vous ? les natures spécialement douées sont ainsi, et, mises en face de leur gibier, rien ne les détourne. Archimède est à son problème, Joseph Vernet est à sa tempête, Philidor est à sa partie. Homme de l'art avant tout, Jomini ne pouvait retenir son impression sur la partie qu'il voyait engagée sous ses yeux, qu'il aurait voulu jouer, et dont il appréciait chaque coup à sa valeur : un coup de maître le transportait ; un coup de mazette le faisait souffrir. Sa nature qui se déclare pleinement ici, c'était d'être un juge et un conseiller de guerre indépendamment des camps. Il était bon, quand on était joueur, d'avoir un souffleur comme lui.

Le colonel Lecomte a contribué à éclairer cette physionomie si spéciale de Jomini, et il le pouvait à d'autres titres encore que le grand critique français, à titre de compatriote du général qui lui permet de mieux pénétrer son âme. Relevant les

explications de l'acte de Jomini données par un grand nombre d'auteurs, il dit :

Il y a dans tout cela un peu de vrai et beaucoup de faux. Il y manque le point essentiel, c'est-à-dire que la patrie réelle de Jomini fut toujours son pays natal, la Suisse, chose qu'on n'a pas assez comprise en France, où l'on a l'habitude de s'incorporer, au moins de sentiment, tout ce qui sert ce grand Empire et parle français.

Quant à la patrie adoptive de Jomini, ce ne fut ni la France, ni la Russie, mais bien et seulement la science militaire et ses champs d'applications, science à la fois de méditation et d'action, qu'il ne pouvait pas cultiver en Suisse, et qui formait le seul objet de ses pensées.

Il a bien pu avoir, ici, une grande amitié pour ses frères d'armes ; là, de la reconnaissance pour la haute confiance qu'on lui témoignait ; mais c'est la science relevée, celle qui, à 23 ans, lui inspirait son TRAITÉ, qui l'anima partout et toujours de son feu le plus sacré. Ce feu ne se partageait pas et dominait, chez lui, toutes les considérations ordinaires de confraternité, de soumission hiérarchique, et même de sécurité personnelle.

Et ailleurs :

Il faut être militaire suisse, c'est-à-dire de cette classe de « vils mercenaires », qui, au sein d'un Etat secondaire, neutre et désintéressé dans le grand jeu de la politique européenne, frémissent d'impatience chaque fois que l'étincelle de la guerre brille au loin, qui ont des parents et des amis, les uns au service de la France, les autres à celui de l'Angleterre, de Naples, de Hollande, etc, tous également dévoués à leur pays et à leur drapeau ; il faudrait avoir, comme tant d'officiers suisses, choisi presque au hasard son drapeau d'adoption ; avoir été soi-même dans cette position d'officier au titre étranger, intimement mêlé à des événements universels, ayant le monde entier et la gloire abstraite dans la tête, mais toujours sa petite patrie au cœur, il faut tout cela pour comprendre, comme ils doivent être compris, le caractère et les actes de Jomini.

Le coup d'œil, l'instinct stratégique que Jomini avait montré au cours de ses campagnes au service de France, purent être à plus d'une reprise utilisés par les alliés et les auraient mieux guidés encore, s'ils s'en étaient toujours inspirés. Mais Jomini joue, dans cet état-major désuni et mal disposé pour lui, le rôle ingrat de Cassandre. Il n'en conserve pas moins son franc parler, comme autrefois. C'est encore à Sainte-Beuve que nous empruntons le récit d'un incident qui s'est produit au lendemain de la bataille de Dresde et qui fait pendant à celui d'Eylau.

Après la bataille perdue et quand on se décida à la retraite, lorsque, dans la soirée du 27, Jomini vit l'ordre apporté par Toll, — « le brouillon encore tout trempé de pluie, » — qui réglait cette retraite jusque derrière l'Eger en quatre ou cinq colonnes, « chacune d'elles ayant son itinéraire tracé pour plu-

sieurs jours, comme une feuille de route, par étapes, qu'on exécuterait en pleine paix, sans s'inquiéter de ce qui arriverait aux autres colonnes ; » à la vue de cette « disposition burlesque, » il n'y put tenir : toute sa bile de censeur éclairé et de critique militaire en fut émue, comme l'eût été celle de Boileau à la vue de quelque énormité de Chapelain ; et il s'écria sans crainte d'être entendu : « Quand on fait la guerre comme ça, il vaut mieux s'aller coucher. » L'ambassadeur anglais, lord Cathcart, présent, crut devoir le prendre à part pour lui conseiller de ménager davantage l'amour-propre de ses nouveaux camarades. « Que voulez-vous, milord ? répondit Jomini en s'excusant, quand il y va du sort de l'Europe, de l'honneur de trois grands souverains et de ma propre réputation militaire, il est permis de ne pas peser toutes ses expressions. »

Après Leipzig, Jomini, mal satisfait de la tournure réactionnaire que prenait la politique, songea à se retirer définitivement. Aussi bien son rôle stratégique était-il terminé. Une considération le retint cependant : le sentiment qu'il pourrait être utile à la Suisse dont la neutralité était menacée ; et au canton de Vaud qu'il craignait de voir retourner à Berne, si l'oligarchie, profitant de la défaite de la Révolution, regagnait la haute main. Il s'en ouvrit à l'Empereur Alexandre qui lui répondit :

« Soyez tranquille ; je regarde les Vaudois comme les miens, car mes frères, mes sœurs et moi-même en avons toujours été et en sommes encore entourés. M. Laharpe, Dupaget et vous, Mlle de Sibours, sont de nos amis et de nos meilleurs serviteurs, et je vous promets que tant que je pourrai quelque chose, il ne sera rien fait qui puisse nuire à vos concitoyens. »

Le canton de Vaud conserva son indépendance, mais Jomini fut impuissant, et l'Empereur Alexandre lui-même, à empêcher la violation de la neutralité helvétique. Une des colonnes autrichiennes d'invasion de la France franchit le Rhin pour marcher sur Genève tandis qu'une autre allait bloquer Besançon en passant par Soleure et Porrentruy.

L'invasion de la France était consommée. Jomini ne pouvait plus rien pour son pays. Ne pouvant rien non plus au point de vue militaire, l'état-major autrichien commettant les fautes les plus criantes sans qu'il pût les empêcher au nom d'un souverain qui ne commandait pas, il demanda l'autorisation de rentrer dans sa patrie. Il ne voulait pas d'ailleurs assister à l'entrée à Paris pour la même raison qui l'avait engagé, en 1812, à ne pas entrer à Moscou ou à St-Pétersbourg. L'Empereur Alexandre approuva cette délicatesse toute naturelle et lui accorda sa demande.

Le rôle militaire actif de Jomini était fini. Il revint cependant à Paris, en 1815, avec l'Empereur Alexandre, et là il faillit se faire rayer des cadres des généraux par la chaleur de son intervention en faveur du maréchal Ney. Cette intervention le rendit suspect au point qu'on fit faire, sur une dénonciation partie de Berne, une perquisition dans la propriété de sa sœur Fivaz à Salavaux, sur le lac de Morat, pour y découvrir l'infortuné maréchal qu'on y croyait caché.

En 1818, le général assista au congrès d'Aix-la-Chapelle ; en 1823, au congrès de Véronne, auquel il prit une part indirecte par ses rapports particuliers avec l'Empereur de Russie. Il reçut d'ailleurs de grandes faveurs et le grade le plus élevé que puisse obtenir un officier russe qui n'a pas gagné une bataille, celui de général en chef, c'est-à-dire apte à commander une armée.

Il est intéressant de constater que Jomini, à cette époque, s'efforça de pousser à l'alliance franco-russe, moins contre la Prusse, qui n'était pas à craindre à ce moment-là, que contre l'Angleterre. Après Leipzig déjà, alors que les alliés hésitaient à passer en France, il avait représenté à l'Empereur de Russie combien il regrettait cette invasion, qui, en définitive, ne pouvait conduire qu'au triomphe de l'Angleterre et n'était nullement dans les véritables intérêts de la Russie ; car, selon lui, cette puissance ne devait pas vouloir le trop grand affaiblissement d'un pays qui faisait contre-poids d'un côté à l'Autriche et à la Prusse, et de l'autre à la formidable puissance britannique. En effet, autant la France dominant à Dantzig et à Lubeck devait être contraire aux intérêts russes, autant la France, reportée derrière le Rhin, mais conservant cette limite naturelle avec Anvers devait être l'alliée naturelle du cabinet de St-Pétersbourg. L'invasion ne pourrait que détruire pour longtemps la possibilité de cet accord.

A la fin de 1815, il revint sur une partie de cette thèse dans une note adressée à l'Empereur : « La France, disait-il, avait été trop abaissée par le traité de Paris ; la division des partis qui y éclatait déjà avec violence sous le sceptre débile des Bourbons, la mettait hors d'état, pendant trente ans, de tenir tête à l'Angleterre. Dès lors, cette puissance, déjà maîtresse de l'Inde, allait travailler à arracher l'Amérique à l'Espagne et ne rencontrerait ensuite aucun équilibre à son omnipotence sur le globe.

La Russie seule devrait lui porter ombrage par sa situation en Orient ; c'était, de loin, l'origine d'une rivalité toute nouvelle sur laquelle il devenait urgent de porter une attention incessante, et contre laquelle il était prudent de se précautionner. »

A diverses reprises encore, il fit tous ses efforts pour rapprocher la Russie de la France. Ce fut surtout au moment de la révolution de 1830 qu'il chercha à éviter un conflit qui devait jeter Louis-Philippe dans les bras de l'Angleterre ; l'occasion lui manqua de le faire en 1853, bien qu'il se fût rendu à St-Pétersbourg dans cette intention.

Quant aux travaux militaires que Jomini exécuta pour la Russie, ils furent nombreux et importants. En 1817, il rédigea, entr'autres, pour l'Empereur Alexandre, un grand mémoire sur les diverses hypothèses de guerre, offensives et défensives, que la Russie pourrait avoir à soutenir dans toutes les éventualités possibles. Il prit toutes les frontières et analysa les opérations dont elles pourraient devenir le théâtre. Pendant une nuit presqu'entièrre, il donna lecture à l'empereur de ce long mémoire, avec les cartes sous les yeux. Le lendemain, l'Empereur envoyait la grand'croix de Saint-Wladimir au général, en lui faisant exprimer tout le prix qu'il attachait à l'avoir à son service.

L'Empereur Nicolas chargea également Jomini de divers projets d'organisation militaire ; c'est ainsi que le général prit l'initiative de la fondation de l'Académie militaire et en arrêta la constitution. Il fut au nombre des quatre premiers membres honoraires de l'institution, avec l'archiduc Charles d'Autriche, le prince Wolkonsky et le comte Suchteler.

Pendant la campagne de Turquie, en 1828-1829, les services qu'il rendit au siège de Warna, dont il obtint la reddition au moment où l'on désespérait d'enlever la place, lui valut le grand cordon de Saint-Alexandre.

Ayant servi l'Empereur Alexandre I^{er} et Nicolas I^{er}, Jomini, qui en 1837, avait été chargé spécialement de l'instruction du grand-duc héritier, plus tard Alexandre II, eut encore l'occasion de servir ce dernier au moment de la guerre de Crimée. Il n'intervint cependant que de loin dans les opérations de cette campagne. De même, les guerres de 1859 en Italie, de 1864 en Danemark, de la Sécession américaine ne provoquèrent de sa part que d'instructives correspondances privées. On a appris cependant à l'occasion d'une publication récente, que l'Empe-

leur Napoléon III l'avait consulté sur son plan de campagne de 1859.

Son dernier écrit militaire fut une lettre au journal *La France* sur la campagne de Bohême, publiée le 24 novembre 1866 et signé : « Un quasi nonagénaire ».

Le général Jomini mourut le 22 mars 1869 à l'âge de quatre-vingt-dix ans accomplis ; il fut enterré à Passy, sans éclat, comme il l'avait demandé. Le colonel fédéral Hofer Saladin, en quelques paroles émues et touchantes, lui envoya le suprême adieu de la patrie helvétique.

Après trente-sept années, le 1^{er} juillet prochain, son canton d'origine et sa ville natale élèveront à sa mémoire un modeste monument. On rappellera ses services à son pays qu'il n'oublia jamais pendant sa longue carrière passée presque tout entière à l'étranger. Peut-être aussi rappellera-t-on que d'injustes préventions ont contribué à l'en tenir éloigné pendant longtemps. Aujourd'hui, la Suisse entière, comme l'histoire, lui rendent la justice qui lui était due. Elles la lui rendent comme homme et elles la lui rendent comme écrivain. Car il fut, selon l'expression du général Mac Clellan : « le premier auteur, en aucun temps, qui ait tiré des campagnes des plus grands généraux les vrais principes de guerre et qui les ait exprimés en clair et intelligible langage. »

